



QUICKPHOS PELLETS 0.6g New

Date d'émission 12-nov.-2012

Date de révision 07-août-2017

Numéro de révision: 6

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	ICB01
Nom du produit	QUICKPHOS PELLETS 0.6g New
Synonymes	-
Substance pure/préparation	Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Fumigant Insecticide L'application de ce produit ne peut-être réalisée que par des équipes spécialisées agréées par le Ministère de l'Agriculture.
-------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur	UPL France Energy Park 132-190 Boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00 e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com
Adresse e-mail	info.uk@uniphos.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670
France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Substances ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Catégorie 2 - H261

Toxicité aiguë par voie orale Catégorie 1 - H300
 Toxicité aiguë - Voie cutanée Catégorie 1 - H310
 Toxicité aiguë - Inhalation Catégorie 1 - H330
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 - H319

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 1 - H400

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H261 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
 H300 - Mortel en cas d'ingestion
 H310 - Mortel par contact cutané
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H330 - Mortel par inhalation
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P284 - Porter un équipement de protection respiratoire
 P231 + P232 - Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité
 P361 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 P223 - Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P391 - Recueillir le produit répandu

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du dioxyde de carbone pour l'extinction, P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable pour l'extinction

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, P330 - Rincer la bouche

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, P302 + P350 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin, P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH029 - Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

3. Composition/informations sur les composants

3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Aluminium phosphide	244-088-0	20859-73-8	60 - 70	-	Water-react. 1 (H260) Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 1 (H330) Aquatic Acute 1 (H400) EUH029 EUH032	aucune donnée disponible
Ammonium carbamate	214-185-2	1111-78-0	20 - 30	-	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle Si la victime est inconsciente, la placer en position de récupération et consulter un médecin Ne pas pratiquer le bouche à bouche car la victime ayant avalé du phosphore d'aluminium est susceptible de dégager du gaz phosphine.
Inhalation	En cas d'exposition au phosphine, déplacer la personne de la zone contaminée à l'air libre. Appeler immédiatement les secours. Mettre sous oxygène.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les premiers signes d'une intoxication par le phosphore d'hydrogène consistent en une irritation des yeux, des muqueuses du nez et du pharynx et de la peau. Par la suite, toux, impression d'étouffement, respiration rapide, maux de tête, étourdissement, bourdonnement d'oreilles, nausée, vomissement et diarrhée, accélération du pouls, tendance à l'évanouissement et spasmes peuvent également être observés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Etouffer les flammes avec du sable, des poudres sèches, du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction appropriés	Aquatique Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial	Les feux de phosphine génèrent de l'acide phosphorique (H3P04). Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques Dégage des gaz inflammables au contact de l'eau
-----------------------	--

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des zones sûres
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines
Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit répandu au contact de l'humidité de l'air va libérer progressivement du gaz phosphine.

En fonction de la quantité répandue, le produit pourra être envoyé dans un centre de traitement.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail
Manipuler uniquement le produit, dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé.

Mesures d'hygiène

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Se laver les mains soigneusement après manipulation
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé
Conserver dans un endroit sec
Tenir à l'écart de la chaleur

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Aucune information disponible
Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Aucune information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées Des moyens de mesure de concentration en phosphine dans l'air doivent être mis à disposition et utilisés pour vérifier la concentration dans l'atmosphère.
-----------------------------	---

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Pendant les fumigations : Combinaison étanche Bottes en caoutchouc synthétique.
Protection des mains	Pendant les fumigations : Gants de caoutchouc synthétique.
Protection respiratoire	Pendant les fumigations/pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté Disposer d'un appareil respiratoire autonome en cas de nécessité. EN 141, Type B
Type de filtre recommandé :	Gris.
Autres équipements de protection	Protection de l'applicateur : Equipement de protection individuelle Chaque opérateur doit être doté des équipements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • détecteur gaz portable PH3 (phosphine) • d'appareils de protection respiratoire de type isolant (masque à gaz doté d'une cartouche de type B adaptée pour la filtration de la phosphine.). Les opérateurs doivent disposer d'une réserve de filtres neufs en cours de validité. • Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus, avec traitement déperlant conforme à la norme CE type III; • Gants certifiés pour la protection chimique selon la norme de référence EN 374-3 de type nitrile d'épaisseur minimum 0,3 mm et d'une longueur minimale de 30 ou 35 cm ; • Bottes en matériau caoutchouc – nitrile satisfaisant aux exigences de la norme ISO 20345 et à la norme EN 13 823-3 pour la résistance spécifiques aux produits chimiques.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Vert-grisâtre	
État physique	Comprimé/Tablette	
Odeur	GE - Produit générateur de gaz Ail	
Propriété	VALEURS	Remarques/ Méthode
pH	aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	> 380 °C	
Inflammabilité (solide, gaz)	Au contact de l'eau, dégage du phosphine (PH3), gaz toxique extrêmement inflammable.	
Masse volumique apparente	1120 - 1140 kg/m ³ 1000 - 1030 kg/m ³	Après tassement Avant tassement
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité	Non demandé	
Propriétés comburantes	Non comburant	
Propriétés explosives	Non	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

L'humidité provoque la décomposition en gaz phosphorique et hydroxyde d'aluminium.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

conditions météorologiques: humidité
température: < 10°C

10.5 Matières incompatibles

Aquatique
Agents comburants forts
Acides forts

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Décomposition thermique en oxydes et acides phosphoriques.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Pas d'information disponible.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux. (lapin).

Contact avec la peau

Pas d'irritation de la peau. (lapin).

Ingestion

Pas d'information disponible.

DL50 orale

25 mg/kg < LD50 < 200 mg/kg (rat)

DL50 cutanée

= 662 mg/kg (lapin)

CL50 par inhalation

0.098 mg/l (rat)

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets cancérogènes NO

Effets mutagènes NO

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

EC50/96h/algae = 28.1 µg

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.
No de déchet suivant le CED	Emballages contaminés: 061301 - produits phytosanitaires inorganiques, agent de protection du bois et autres biocides. Déchets de résidus: 060316 - oxydes métalliques autres que ceux visés à la rubrique 06 03 15.
AUTRES INFORMATIONS	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. Informations relatives au transport**ADR/RID**

14.1 N° ONU	UN1397
14.2 Nom d'expédition	Aluminum phosphide
14.3 Classe de danger	4.3
Classe subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	I
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dangereux pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	507
Code de restriction en tunnel	(E)

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	UN1397
14.2 Nom d'expédition	Aluminum phosphide
14.3 Classe de danger	4.3
Classe subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	I
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	-

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	UN1397
14.2 Nom d'expédition	Aluminium phosphide
14.3 Classe de danger	4.3
Classe subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	I
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dangereux pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	-

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubriques ICPE Rubrique 4510,
 Rubrique : 4110
 Rubrique : 4630,
 Rubrique : 4310

Homologation n° : 9300005

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Répertorié
EINECS/ ELINCS	Répertorié
DSL/NDSL	Répertorié
PICCS	Répertorié
ENCS	Répertorié
Chine	-
AICS (Australie)	Répertorié
KECL	Répertorié

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
H261 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
H300 - Mortel en cas d'ingestion
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H310 - Mortel par contact cutané
H311 - Toxique par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
EUH029 - Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques
EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

Date de révision 07-août-2017

Remarque sur la révision Changement nom du produit: Ex QuickPhos Comprimés (AMM n°9300005),

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de la Fiche de données de sécurité